

## Séminaire *Penser avec Freud*

Année 2021-2022

### Chap. VI - Le travail de rêve (suite, sections E à H)

*Dominique Scarfone*

#### E

##### **La présentation au moyen de symboles dans le rêve. Autres rêves typiques.**

Comme le titre même de cette section le suggère, Freud procède ici, comme il l'avait fait à propos des rêves typiques, à un passage en revue de tout ce qui dans le rêve pourrait, en apparence, être interprété sans passer par la méthode des associations libres. Mais on a déjà vu, à propos des « rêves typiques » qui clôturaient le chapitre V (sur le matériel et les sources du rêve), que ces rêves n'avaient de typique que le contenu manifeste, c'est-à-dire les matériaux de présentation. Pour le reste, ils devaient être soumis à la méthode d'associations libres comme tout autre rêve.

Dans le cas présent, ce ne sont plus les rêves dans leur ensemble qui sont considérés typiques, mais certains éléments de rêve qui sont traités comme des formes symboliques stabilisées, signifiant régulièrement la même chose, indépendamment du rêve dans lequel elles surviennent. Ce qui nous laisse dubitatifs. D'une part, chercher des significations fixes de certains éléments du rêve semble aller à l'encontre de la méthode des associations libres que Freud a exposée au chapitre II. On se souviendra que dans ce chapitre il nous met en garde *contre* la méthode qu'il nomme, justement, symbolique (plus tard dite aussi « allégorique ») ainsi que contre la méthode du chiffre ou du code. D'autre part, on se demande à quoi pourrait bien servir une interprétation qui, se passant du travail associatif du rêveur, lui assénerait une signification, fût-elle juste, à partir de ces quasi-codes symboliques. Il me semble que considérer la possibilité d'interpréter de cette manière revient à se placer, comme analyste, dans une position de savoir qui correspond peut-être aux attitudes encore excusables dans les premières années de la psychanalyse, mais que de nombreux arguments pratiques, théoriques et éthiques nous demandent d'abandonner.

Il est vrai que cette section est insérée, pour une très large part, plusieurs années après la première parution du livre. Semble ainsi se vérifier la maxime « Le mieux est l'ennemi du bien », tant cette section ne semble rien ajouter de vraiment décisif et présenter par contre de nombreux problèmes. Heureusement, alors même qu'il nous étale toute une série de significations à peu près fixes, Freud exprime ses propres

réserves et mises en garde.

Dans un premier temps, il essaie de justifier la méthode symbolique en la relativisant :

« Que l'on prenne garde de ne pas oublier la plasticité particulière du matériel psychique. Dans le contenu de rêve un symbole peut bien souvent être à interpréter non pas symboliquement, mais dans son sens propre; d'autres fois un rêveur peut, à partir d'un matériel mnésique spécial, s'arroger le droit d'utiliser comme symbole sexuel toutes sortes de choses qui en général ne sont pas utilisées ainsi. » (p. 398).

On sent bien que Freud débat avec lui-même : oui, il y a les symboles, mais attention, parfois ce n'en sont pas; et d'autre part, on peut prendre n'importe quoi comme symbole... Cela commence à ressembler à la fameuse logique du chaudron!<sup>1</sup>

La valeur toute relative des symboles est encore affirmée dans le reste du passage cité :

Là où, pour la présentation d'un contenu, plusieurs symboles s'offrent à son choix, il se décidera pour le symbole qui au surplus comporte encore des relations de chose avec le reste de son matériel de pensée, autorisant donc une motivation individuelle à côté de celle qui a une validité typique. (*Ibid.*)

Où l'on voit que Freud a toujours recours à la sélection que j'appelle « darwinienne » : s'il y a un choix possible entre les images de rêve, c'est toujours celui qui présente le plus de facettes avec le « matériel de pensée » (les pensées de rêve) qui sera préféré. Freud appelle ces images des « symboles », mais notons que la notion de symbole fait ici référence à la simple substitution. C'est encore l'occasion qui fait le symbole, et non une quelconque codification universelle.

Tout comme c'était le cas pour les rêves typiques, Freud semble donc rester malgré tout fidèle à un principe de base : chaque rêve est unique et sa formation peut être dite idiosyncrasique même si, pour des individus appartenant à une même culture certains éléments peuvent se prêter de façon plus courante que d'autres à la représentation dans le rêve, sans oublier aussi les ponts verbaux qui, puisant à une même langue, offrent aussi des solutions communes au problème de comment représenter une pensée en images.

---

1 Notons aussi que Freud parle ici non du rêve (du processus de rêve) mais d'« un rêveur », qui « s'arroge le droit d'utiliser comme symbole ». C'est une occurrence rare, sinon unique [mais il faudrait passer le texte au peigne fin pour le vérifier], où il personnifie le processus de formation du rêve]. Dans tous les autres cas que j'ai pu vérifier [quelques dizaines dans la version électronique anglaise], les expressions « a dreamer » ou « the dreamer » sont employées pour désigner la personne qui a fait le rêve ou la personne représentée dans le rêve, mais jamais les opérations du travail de rêve.

## F

**Exemples. Calculs et paroles dans le rêve.**

En commençant cette section, Freud nous rappelle que nous nous acheminons toujours vers le « quatrième facteur régissant la formation du rêve » (454). Rappelons que ce facteur, c'est l'élaboration secondaire, sur laquelle nous reviendrons. En attendant, Freud veut donner plus d'exemples encore illustrant l'œuvre des trois facteurs déjà décrits : la condensation, le déplacement et la prise en compte de la présentabilité. Je laisse à chacun le loisir de parcourir ces exemples (454-466). Freud s'intéresse ensuite à la façon dont le travail de rêve « jongle », en s'intéressant aux nombres et aux calculs, dont il montrera que ces derniers sont des pseudo-calculs :

Le travail de rêve ne calcule absolument pas, ni juste ni faux : il se contente d'assembler, sous la forme d'un calcul, des nombres apparaissant dans les pensées de rêve et pouvant servir d'allusions à un matériel qui n'est pas susceptible d'être présenté. (466)

Nous retrouvons ainsi le même procédé déjà illustré : les pensées importantes n'ont pas besoin d'être présentes dans le rêve, même symboliquement, si du moins des images polyvalentes sont trouvées qui peuvent servir de relais. Les nombres et les apparents calculs sont de cet ordre, comme toute autre image de rêve. Et c'est d'ailleurs la même règle qui régit, dit Freud, la présence dans le rêve de « paroles reconnaissables comme représentations de mot. » (*Ibid.*) Mais ici, comme déjà vu avec le texte sur les Annonciations, les choses sont un peu plus compliquées puisqu'on peut à bon droit poser le problème ainsi : D'accord, les paroles dans le rêve ne sont pas vraiment des représentations de mot, il n'y a pas de véritable *usage* du langage parlé dans le rêve; mais on peut tout de même se demander pourquoi le travail de rêve a quand même recours à l'apparence de mots. Mais suivons d'abord le texte de Freud :

Car le travail de rêve ne saurait non plus créer de nouvelles paroles. Pour toutes les paroles et répliques qui apparaissent dans les rêves, qu'elles soient en elles-mêmes sensées ou déraisonnables, l'analyse nous montre chaque fois que le rêve n'a fait ici qu'emprunter aux pensées du rêve des fragments de paroles effectivement prononcées ou entendues et qu'il a procédé avec eux de manière extrêmement arbitraire. Non seulement il les a arrachées de leur contexte et morcelés, accueillant un morceau, rejetant l'autre, mais il a souvent aussi fait de nouveaux assemblages, si bien que la parole du rêve qui semble cohérente se décompose dans l'analyse en trois ou quatre fragments. En se livrant à ce nouvel emploi, il a souvent laissé de côté le sens que les mots avaient dans les pensées de rêve et il a tiré de l'énoncé littéral un sens complètement nouveau. (466-467)

Les paroles dans le rêve sont donc des images comme les autres, se prêtant aux effets des processus primaires de déplacement, condensation, déformation.

Mais ici, attention :

En toute rigueur, cette description n'est à vrai dire exacte que pour celles des paroles dans le rêve qui ont quelque chose du caractère sensible de la parole et sont décrites comme « paroles ». Les autres, qui ne sont pas ressenties comme étant en quelque sorte entendues ou dites (qui ne sont affectées dans le rêve d'aucune accentuation acoustique ou motrice), sont simplement des pensées telles qu'elles surviennent dans notre activité de pensée vigil et passent dans beaucoup de rêves sans être modifiées. (468).

Nous apprenons ici qu'il peut bien y avoir dans le rêve un passage direct de pensées ordinaires non transformées. Freud ne s'attarde pas à ce fait par lequel il nous informe qu'il peut après-tout y avoir durant le sommeil une activité de pensée dont le travail de rêve ne se saisit pas. Il semble s'ouvrir ici une perspective intéressante, mais que nous laisserons de côté pour le moment.

Dans les pages qui viennent ensuite, Freud donne l'exemple fameux du rêve « *Non vixit* », que nous avons discuté dans le texte sur les Annonciations.

## G

### **Rêves absurdes. Les opérations intellectuelles dans le rêve.**

Dans cette section, je m'attarderai seulement à quelques remarques sur les opérations intellectuelles telles que le jugement ou le fait de tirer des conclusions dans les rêves, remarques qui réitèrent ce que Freud a déjà dit des calculs et des paroles dans les rêves. Une fois de plus, c'est encore une fois à l'*élaboration secondaire* que Freud confiera la tâche de rendre compte de ces apparences :

[...]il] convient de laisser de côté comme étant une apparence inessentielle la cohérence instaurée dans le rêve entre les constituants du rêve et de soumettre chacun des éléments du rêve pris en soi à un processus consistant à le faire remonter à sa source. Le rêve est un conglomérat qui, aux fins de l'investigation, doit être de nouveau morcelé. Mais d'autres part, on sera attentif au fait que se manifeste dans les rêves une force psychique qui instaure cette apparente cohérence, soumettant donc le matériel obtenu par le travail de rêve à une élaboration secondaire. (498)

## H

### **Les affects dans le rêve.**

On ne saurait trop insister sur l'importance des leçons qu'il est possible de tirer des manifestations d'affect dans le rêve. Il faut en effet garder présentes ces leçons lors du travail en séance, sous peine de se laisser égarer par la force de conviction des manifestations d'affect dans la vie éveillée également.

Un premier constat capital est repris par Freud d'une « remarque perspicace de Stricker » qu'il avait déjà rapportée dans sa revue de littérature (chapitre I). Elle se lit comme ceci : « Si dans le rêve j'ai peur des brigands, les brigands sont certes imaginaires, mais la peur, elle, est réelle » (106, 509). Déjà au chapitre I, Freud avait, à la suite de cette citation, noté ce qui suit :

Le développement d'affect dans le rêve n'admet pas d'être jugé comme on le fait pour le reste du contenu de rêve, et le problème se pose pour nous de savoir ce qui dans les processus psychiques du rêve peut bien être réel, c'est-à-dire peut revendiquer le droit à être inséré parmi les processus psychiques de l'état de veille. (106)

Idée que Freud reprendra dans la section que nous examinons à présent et où Freud n'y va pas par quatre chemins :

L'affect vécu dans le rêve n'est en rien de moindre valeur que celui, de même intensité, vécu à l'état de veille, et c'est bien plus énergiquement par son contenu d'affect que par son contenu de représentation que le rêve peut revendiquer d'être accueilli parmi les véritables expérience vécue de notre âme. (509)

Mais comme, ajoute Freud, nous n'avons pas la même connexion qu'à l'état de veille entre l'affect et les représentations, notre jugement à ce sujet est dérouté. Toutefois, la discordance entre le contenu manifeste du rêve et l'affect ressenti disparaît lorsqu'on parvient à trouver les pensées de rêve. Alors

L'analyse nous enseigne que les contenus de représentation ont connu des déplacements et des substitutions, alors que les affects n'ont pas été dérangés. (510)

Et un peu plus bas :

Dans un complexe psychique qui a subi l'influence de la censure de résistance, les affects sont la partie qui a résisté [à la censure de résistance], la seule pouvant nous indiquer comment compléter exactement l'ensemble. (*Ibid.*)

Donc, l'affect ne se laisse pas... affecter par la censure et la déformation au même titre que les représentations. C'est la même chose que dans les névroses :

L'affect ici a toujours raison, du moins quant à sa qualité... (510)

Ce « du moins quant à sa qualité » est de la plus grande importance. Si on néglige cette clause, on est porté à donner à l'affect une valeur de transparence totale. On pourrait au contraire paraphraser cette courte phrase de Freud ainsi : dans le rêve ou dans la névrose, l'affect a toujours raison, mais ne nous dit pas à propos de quoi... L'à-propos de cet affect doit être trouvé au moyen de la méthode analytique :

La psychanalyse [montre aux patients] ensuite le bon chemin en reconnaissant [...] l'affect comme justifié et en recherchant la représentation s'y rapportant qui a été refoulée au moyen d'une substitution. (511)

De cela, Freud tire une règle plus générale :

Notre présupposition est ici que la déliaison d'affect et le contenu de représentation ne forment pas cette unité organique insoluble, ainsi que nous sommes habitués à les considérer, mais que les deux parties peuvent être *soudées* l'une à l'autre, si bien qu'elles peuvent être détachées l'une de l'autre par l'analyse. L'interprétation du rêve montre que c'est en fait le cas. (*Ibid.*, italiques ajoutés)

Notons au passage la notion de « soudure » qui a une certaine importance dans la conception de Freud à propos du rapport entre affect et représentation, ou encore entre représentation psychique et base organique, comme il le remarque à propos des symptômes de Dora.

Plusieurs autres notations intéressantes s'ajoutent ici. Notamment, le fait qu'il n'y pas de parfaite symétrie, quant aux affects, entre pensées de rêve et contenu manifeste :

[...] lorsqu'un affect se trouve dans le rêve, il se trouve aussi dans les pensées de rêve; mais l'inverse n'est pas vrai. Le rêve est en général plus pauvre en affects que le matériel psychique – de l'élaborations duquel il est issu.

En effet :

Je pourrais dire que par le travail du rêve se produit une répression des affects. [...] De même que dans l'état de sommeil l'émission d'impulsions motrices vers le monde extérieur apparaît supprimée, de même le réveil centrifuge d'affects par le penser inconscient pourrait être rendu difficile pendant le sommeil. [...] Selon ce raisonnement, la "répression des affects" ne serait en aucune façon un résultat du travail du rêve, mais une conséquence de l'état de sommeil. (517-518, *passim*)

Une idée centrale est implicite dans ces passages. Freud est ici fidèle à la conception esquissée dans le *Projet*, faisant le parallèle entre des manifestations motrices *musculaires* tournées vers le monde extérieur et des manifestations toujours motrices, mais *sécrétaires*, tournées vers l'intérieur du corps (qui sont celles qui donnent lieu aux éprouvés d'affect.) Les affects, dans ce cadre, sont donc des actes, ce qui explique leur

inhibition au moins partielle due à l'état de sommeil, parallèle à l'inhibition musculaire.

Mais Freud se ravise aussitôt : « Il se peut bien que ce soit ainsi, mais il est impossible que cela soit tout. » (518). Cette inhibition peut aussi être le « second résultat de la censure de rêve comme la déformation de rêve en était le premier » (*Ibid.*)

Tout ce développement nous ramènera bientôt au rêve « *Non vixit* », dont nous avons déjà parlé et à propos duquel Freud fait des confidences dont on pourrait dire que, malgré les apparences, l'affect y est quelque peu inhibé.

